



## REGLES ET FAQ POUR LA JOURNEE DU 31 OCTOBRE 2020

### Mesures d'hygiène et de sécurité

#### **Dois-je porter un masque, conformément aux mesures gouvernementales, avec mon costume ?**

Le port du masque de protection (pour le grand public ou à usage médical) est obligatoire pour tous les visiteurs de 11 ans et plus sauf pour manger ou boire.

#### **Puis-je prendre des photos avec les autres visiteurs costumés ?**

À tout moment, les visiteurs sont tenus de respecter les gestes barrières. Ils doivent suivre la signalétique mise en place sur l'ensemble de Disneyland Paris pour les aider à se déplacer sur la destination en maintenant les distanciations physiques.

### Règles concernant les costumes

Disneyland Paris se réserve le droit de refuser l'entrée aux parcs ou d'exclure toute personne portant un costume considéré comme inapproprié, pouvant offenser, choquer ou faire peur aux enfants ou un public familial, ou un costume pouvant nuire à l'expérience des autres visiteurs. Les costumes de policiers ou de pompiers sont interdits. Les visiteurs doivent suivre à tout moment les instructions de sécurité des Cast Members.

Les visiteurs qui ne respectent pas ces directives peuvent se voir refuser l'entrée et / ou être exclus des Parcs Disney, à moins que leur costume ne puisse être modifié pour répondre aux normes ci-dessus.

#### **Puis-je venir costumé en Personnage Disney ?**

Tous les visiteurs peuvent s'habiller comme leurs personnages préférés, mais ne peuvent pas poser pour des photos ou signer des autographes à d'autres visiteurs. Les costumes doivent être adaptés aux familles et ne doivent pas être obstructifs, offensants, choquants ou violents, ni faire peur aux enfants.

#### **Y a-t-il des éléments de costume interdits ?**

Il est interdit d'introduire dans nos Parcs Disney tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu (pistolet, laser, pistolet à eau...), ainsi que de porter tout vêtement traînant au sol.

**Puis-je porter un costume qui me recouvre la tête ?**

Pour les visiteurs de 12 ans et plus, il est interdit de porter un costume couvrant intégralement le visage et la tête. (sauf pour raisons médicales).

**Y a-t-il des éléments de costume interdits ?**

Les costumes ne doivent pas :

- Contenir tout objet qui ressemble ou pourrait facilement être confondu avec une arme réelle.
- Contenir des objets pointus ou aiguisés, ou des matériaux qui pourraient heurter accidentellement un autre invité.
- Contenir des accessoires longs et / ou gros (comme un bâton, une lance...)
- Traîner sur le sol
- Nuire à la sécurité de nos attractions ou être dangereux pour nos clients.

**Puis-je porter un masque protecteur sur tout mon visage ?**

Pour tous les visiteurs âgés de 12 ans ou plus, certains masques peuvent être portés, à condition qu'ils ne couvrent pas tout le visage (sauf à des fins médicales et pour les masques de protection faciale faisant partie des mesures spécifiques du gouvernement)

---

<sup>i</sup> ©Disney

Euro Disney Vacances SAS - Siren 383 850 278 - RCS MEAUX - Share Capital €10,000,000 - Registered office : 1 rue de la Galmy, 77700 Chessy - IM077100030.